

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-761568

AS6462

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

6441

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAAMARTI MOHAMMED

Date de naissance :

09/10/1965

Adresse :

casablanca

Tél. :

0661060093

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

30/3/2023

Age:

Nom et prénom du malade :

jeune LAAMARTI MOHAMMED

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

APPENDIXE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements nécessaires à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

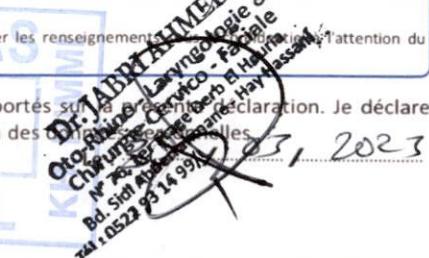
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. JABRI AHMED



VOLET ADHÉRENT

Demande de renouvellement

BIO

Signature de l'adhérent

BIO

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30				INP : 01/04/01
23	CS			
2003			300,2	Dr. JASMI AHMED Oncologue - Laryngologue & Chirurgien-Dentiste - Faciale N° 26, 1er étage, 1000 Bruxelles Bd. Sidi Abderrahmane - Hayeuse Tél. 02 93 14 99/L

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE JA Relax SEKKI Droguerie et Pharmacie Avenue Atlantique 102 Bis Bok Tél. 02 52 74 61	30.03.03	260,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

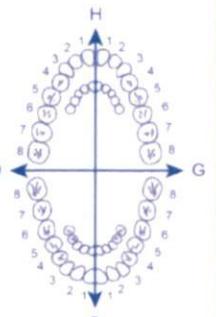
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Soins	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
			
			MONTANTS DES SOINS
			DÉBUT D'EXÉCUTION
			FIN D'EXÉCUTION
			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXÉCUTION

O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique: nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Ahmed JABRI

Spécialiste O.R.L

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

الدكتور أحمد جابري

اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الفحص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء

Casablanca, le :

20 / 3 / 2023

الدار البيضاء، في

Ma. COMARTI Hammza.

PPV : 111,00
LOT : 111,00
PER :



Dr. JABRI AHMED
Oto-Rhino-Laryngologie &
Chirurgie Cervico - Faciale
N° 75, 1er étage Derb El Houria
Bd. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani
0522 93 16 99 /

1). Eroxig Up 500
EFFIPRED 20 mg
PPV 40DH00
EXP 12/2025
LOT 2N015 6
2p,00

2). Effipred Up 200
BOTTU SA
PPC: 109 DH 00
Dr. JABRI AHMED
Oto-Rhino-Laryngologie &
Chirurgie Cervico - Faciale
N° 75, 1er étage Derb El Houria
Bd. Sidi Abderrahmane - Hay Hassani
0522 93 14 99 /

PHARMACIE JARDINS PCLL
Rajaa SEKKAT
Docteur en Pharmacie
Avenue Atlantique, N° 102 Bis Roche
Casablanca - Tél.: 0522 93 14 99 /